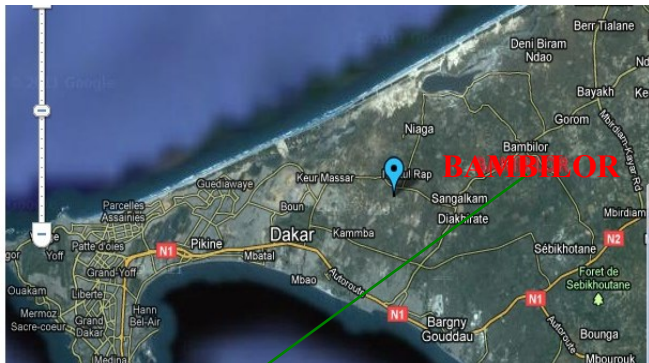


L'édification de la ZAWIYA de la JAMIYAT CHEIKH AHMAD TIJANI CHERIF de BAMBILOR

Notre objectif majeur



Accès par la Nationale 1 ou par l'autoroute à péage



AHLAZ ZIKRI BAMBILOR JAMIYAT CHEIKH AHMAD TIJANI CHÉRIF

ADRESSE POSTALE: BAMBILOR - ACCACIA

BOITE POSTALE : 783 RUFISQUE

TÉL. 00 221 33 8730147

SITE WEB : www.ahlazzikri-bambilor.org

EMAILS : contact@ahlazzikri-bambilor.org

Cheikh_issa_ba@ahlazzikri-bambilor.org

ahlazzikribambilor@yahoo.fr

COORDONNÉES DU GUIDE DE LA JAMIYAT :

CHEIKH ISSA BA

00 221 77 3604566

00 221 77 5064076



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

AHLAZ ZIKRI BAMBILOR



AHLAZ ZIKRI

**JAMIYAT CHEIKH
AHMAD TIJANI CHERIF
BAMBILOR**

**CHEIKH ISSA BA
Guide de la JAMIYAT**

Bambilor (Sénégal)

Tel : 77 360 45 66 / 30 10 10 825

77 506 40 76 / 33 873 01 47

AHLAZ ZIKRI BAMBILOR



الحمد لله

CHARTE

Préambule

La Jamiyat Cheikh Ahmad Tijani Chérif de Bambilor est un regroupement de fidèles musulmans qui œuvrent pour DIEU (LST), et ce dans le sillage de la sunna du Prophète Seydina Mouhammad (PSL) et sous l'éclairage de Seydina Cheikh Ahmad Tijani Chérif (RTA). Son objectif principal est la connaissance de Dieu (LST) pour mieux l'adorer, faire de sa hadara un haut lieu de spiritualité de la Tarikha Tidjane et faire de ses fidèles de vrais talibés Cheikh. Par conséquent, pour atteindre son objectif, une charte a été établie en 12 points. :

- 1_ Se conformant aux fondements de la Tarikha Tidjane la Jamiyat reconnaît tous les Khalifes de Cheikh et les considère comme ses lieutenants sans distinction ni discrimination.
- 2_ Elle recommande le respect scrupuleux de toutes les pratiques de la Tarikha qui sont obligatoires pour tout membre de la Jamiyat :
 - Lazime matin et soir ;
 - Wazifa tous les jours dans le groupe ;
 - Hadaratou Djouma dans le groupe.
- 3_ Elle œuvre pour l'expansion de la Tarikha Tidjane le plus largement possible.
- 4_ Elle célèbre chaque année les événements suivants :
 - Laylatoul KHADRI
 - Laylatoul NABI (Maouloud)
 - Laylatoul KHATMIYA
 - Ziarra Annuelle
 - Conférence Islamique (mois de ramadan)
 - Tafsir Kourane (mois de ramadan)
 - Lecture du Coran (mois de ramadan).
- 5_ Le rituel dans la zawiya (zikr, avant et après les prières, dou'a après la wazifa) doit être scrupuleusement respecté. Par ailleurs il est possible d'apporter des améliorations après concertation et aval du Cheikh.
- 6_ La Jamiyat insiste sur le respect strict des principes et décisions pris dans le groupe par chaque membre.
- 7_ Dans ses activités spirituelles comme temporelles chaque membre est tenu par un comportement exemplaire de sauvegarder l'image de la Jamiyat où qu'il soit.
- 8_ La Jamiyat sympathise avec tous les membres des autres Tarikhas dans le respect des relations entre musulmans.

9_ Elle agit pour le développement d'activités économiques en vue d'une solidarité de groupe basée sur l'entre aide.

10_ La Jamiyat participe aux événements heureux (mariages, baptêmes, etc....) et malheureux (maladies, catastrophes naturelles, décès etc...) par une présence effective dans le strict respect de la sunna du Prophète Mohammed (PSL).

11_ La Jamiyat est apolitique. Par conséquent elle n'acceptera aucune forme d'ingérence dans les affaires politiques pour éviter toute sorte de récupération et de déviation afin de ne pas détourner la Jamiyat de son objectif. Toutefois chacun est libre de mener ses activités politiques mais en dehors de la Jamiyat.

12_ La Jamiyat repose sur les valeurs et devise suivantes :

VALEURS :

*SOLIDARITE, ENTRE AIDE, RESPECT, CONSIDERATION
MUTUELLE, AMOUR DU PROCHAIN, SAVOIR ET HUMILITE.*

DEVISE :

*TRAVAILLER pour vivre décentement, ADORER DIEU pour DIEU
LIGUEYE nguir téddé/ DIAMOU YALLA nguir YALLA.*

Fait à Bambilor, le 14 Septembre 2010

Bureau direction AHLAZ ZIKRI:

Président : Mr. Souleymane FAYE
Vice président : Mr. Ibrahima SENE
Secrétaire Général : Mr. Mamadou Moustapha SOW
Adjoint : Mr. Younous SONKO
Trésorier Général : Mr. Mouhamadou Salif SOW
Adjoint : Mr. Fodé MBOUP

Deux commissaires aux comptes ont été choisis dans l'assemblée : Mr. Atab GOUDIABY et Mr. Bocar SOW

Les membres du Comité Directeur AHLAZ ZIKRI:

Mr. Momar CISSE
Mr. Issa BA
Mr. Souleymane FAYE
Mr. Mouhamadou Salif SOW
Mr. Mamadou Moustapha SOW
Mr. Ibrahima SENE
Me. Seynabou BA
Mr. Fodé MBOUP
Me. Khady THIAM
Mr. Younous SONKO
Mr. Oumar SYLLA
Mr. Mohamadou SOW



JAMIYAT CHEIKH AHMAD TIDJANI



Evènements Célébrés chaque année à Bambilor

- * **GAMOU & ZIARRA :** Décembre de l'année en cours
- * **LAYLATOUL KHATMIYA :** La nuit du 17 au 18 du mois de SAFAR correspondant à ليلة الختمية Laylatoul Khatmiya célébrée à Bambilor. Cette nuit est rythmée jusqu'au petit matin par une conférence, des prières, des chants religieux, une lecture du Coran. (Cet événement tombe toujours la veille du Magal de Touba.) La 18ème nuit de Safar est une date très importante pour tous les Tijanes, parce qu'elle est la date à laquelle notre Maître, le Sceau des Saints **Sidi Cheikh Ahmad Tijani (RA)** est entré dans son Rang suprême de "al-Qutb al-Maktum" (Le pôle caché). En effet, vers 17 heures avant d'entrer dans cette fameuse nuit : 18 Safar 1214 (22 juillet 1799), **Cheikh Ahmad Tijani (RA)** fut élevé à la station de la « Katmiya », dont le secret est immense et est entièrement caché comme l'indique le nom même, « Katm » (signifiant ce qui est entièrement caché).
- * **LAYLATOUL NABI :** ربيع الأول Rabi' al-awwal (Rabi I Le Maouloud, Gamou en wolof, célébration de la naissance du Prophète Mohamed (SAW) constitue pour toute la communauté islamique, un moment unique. Célébré chaque année, le Gamou rappelle le souvenir d'une naissance qui a marqué une nouvelle ère d'espérance pour l'humanité toute entière.

***** **Pendant le mois Sacré de RAMADAN** *****

- * **CONFERENCE ISLAMIQUE**
- * **TAFSIR KOURANE**
- * **LECTURE DU SAINT CORAN**
- * **LAYLATOUL KHADRI :** La Nuit de La Destinée qui se situe dans les Dix derniers jours du Mois de Ramadan. Le Saint Coran est descendu pour la première fois sur terre durant cette Nuit ! DIEU nous apprend à travers La Sourate 97 du Saint Coran les Particularités et les Merveilles incommensurables de cette Nuit. DIEU nous précise que cette Nuit est meilleure que mille mois ! Durant cette Nuit, les Anges ainsi que L'ESPRIT descendent sur terre sur la permission de leur Seigneur pour Tout Ordre ! DIEU nous promet que cette Nuit est Paix et Salut jusqu'à l'Aube !